

PEP ACTUALITES

PAX EOLIENICA II : VOTRE VOIX COMPTE



Bientôt notre Assemblée Générale !

A vos agendas : la prochaine assemblée générale ordinaire de PEP Asbl aura lieu le **Vendredi 17 Mai 2024 à 20h00 au Complexe Sportif de Muno.**

Nous vous rappelons que tous les adhérents de PEP Asbl sont les bienvenus aux réunions de l'Assemblée Générale. Seuls les membres effectifs peuvent procéder aux votes quand ils sont sollicités. S'ils sont absents, il leur est recommandé d'établir une procuration et de la remettre à un autre membre effectif. Un même membre effectif peut être porteur de 2 procurations en application des statuts modifiés de PEP Asbl.



L'AG de PEP Asbl dans 15 ans 😊

Attention, seuls les membres effectifs reçoivent une invitation personnelle pour participer à la réunion de l'Assemblée Générale. Les adhérents sont informés via ce numéro de PEP Actualités.

A l'occasion de cette réunion, nous répondrons volontiers et dans la mesure du possible à toutes vos questions concernant l'actualité éolienne, des projets sur la Commune de Florenville aux décrets de la Pax Eolienica II et leur impact potentiel sur notre terre entre Ardenne et Gaume.

Le 17 Mai à 20h00...venez nombreux !

Faites entendre votre opposition

Vous le savez, les décrets d'application de la Pax Eolienica II sont actuellement en débat au Parlement de Wallonie. Ces décrets en discussion proposent :

- de mettre en péril votre santé en rapprochant les éoliennes de vos domiciles,
- de mépriser la richesse de la forêt en autorisant les mises à blanc pour implanter des éoliennes à la place des arbres, or la sauvegarde de la biodiversité est essentielle à la préservation de nos conditions de vie,
- de ne considérer que seul l'éolien peut nous aider dans la transition énergétique et d'ignorer d'autres dispositifs moins invasifs et moins polluants,
- de bafouer les règles de la démocratie en instaurant la notion d'intérêt public supérieur, en clair vous n'aurez plus votre mot à dire parce qu'il s'agit de l'intérêt collectif.

La démocratie est une réalité fragile, souvent imparfaite mais qui permet à chacun de donner librement son opinion. C'est ce qu'a prévu le Parlement de Wallonie en offrant à chacun la liberté de parler. C'est le cas notamment avec la pétition actuellement en ligne sur son site.

Vous avez la parole

PEP Asbl s'est associé à de nombreuses autres Asbl et aux comités présents dans toute la Wallonie pour manifester son opposition aux décrets tels qu'ils sont présentés.

Allez sans attendre sur <https://www.parlement-wallonie.be/pwpages?p=petition-list>

A l'heure d'écrire ces lignes, nous sommes la dernière pétition en date, vous nous trouverez facilement au premier rang de la file (pétition déposée le 25 Mars 2024)

Deux moyens pour s'identifier et ainsi valider votre signature en ligne : utiliser votre carte d'identité et un lecteur de carte pour entrer sur CSAM (chemin d'accès sécurisé aux sites de l'administration) ou (télécharger et) ouvrir votre application itsme. C'est simple : en quelques clics, vous avez validé votre signature et votre voix est comptabilisée

URGENT !

Ne vous fiez pas à la date de fermeture de la pétition. Ne tardez pas, les débats ont lieu en ce moment.

Si vous préférez, nous vous rappelons que vous pouvez aussi écrire directement à chaque parlementaire wallon.

PEP Asbl vous propose un courrier type et les adresses mail des députés sur simple demande via

muno6820@gmail.com

Evitons de défigurer la vallée du Tourgeon entre Pérensart et Muno !



Pérensart avec photomontage du projet Elicio 2019 © PEP Asbl